



Mardi 09 juillet 2024

Christophe Proença
Président de Cauvaldor
Lieu dit Bramefond
46200 Souillac

Ref : MR/CC/07/09

Objet : Demande de rendez-vous

Monsieur le Président,

Votre Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) 2024-2029, arrêté en avril dernier, fait apparaître la nécessité de développer une offre de logement répondant aux besoins des jeunes, des saisonniers et des apprentis. Plus particulièrement, l'action 7 de la troisième orientation du POA identifie l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes parmi les principaux partenaires à associer sur cette question.

L'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ) Occitanie, que je préside, regroupe les 69 résidences Habitat Jeunes et 6 services logements jeunes de la région Occitanie. Nous logeons ainsi, dans la Région, près de 8000 jeunes de 16 à 30 ans chaque année.

L'URHAJ a par ailleurs développé une expertise pour accompagner les collectivités et les différents acteurs institutionnels et techniques dans le développement de réponses Habitat Jeunes sur les territoires.

Afin d'échanger avec vous sur votre projet de création et envisager les possibilités de vous accompagner dans cette démarche, nous souhaiterions pouvoir vous rencontrer dans les prochains mois. L'équipe de l'URHAJ Occitanie et sa Déléguée Régionale, Emilie TABERLY, se tiennent à la disposition de vos services pour répondre à toutes questions : emilie.taberly@urhaj.org / 06.43.54.19.05.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir accepter mes salutations distinguées,

Michel ROQUES,
Président de l'URHAJ Occitanie